

DE - Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)**Informations générales**

Intitulé de la formation : Accompagnement VAE

Nom de la certification : DE - Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

Nom du certificateur : Ministère chargé de la solidarité

Code de la fiche RNCP : RNCP36004

Date d'échéance d'enregistrement : 01/09/2026

Date de publication au JO/BO : 01/09/2021

Nature de l'action : Formation certifiante

Formacode :

- 44028 : Accompagnement éducatif et social
- 44079 : Animation personne handicapée
- 44089 : Animation personne âgée

Niveau de certification : Niveau 3 (équivalent CAP, BEP)

Taux d'insertion professionnelle : *(Données issues de France Compétences 2019-2020)*

En septembre 2019, 91 % des accompagnants éducatifs et sociaux sortis de formation en 2018 sont actifs :

- 76 % occupent un emploi et 15 % sont au chômage.
- 1 % poursuivent leur formation, et 8 % sont inactifs au sens économique du terme (sans emploi et n'en recherchent pas au moment de l'enquête).
- 85 % des sortants de formation âgés de 40 ans et plus sont en emploi, contre 71 % pour les moins de 40 ans.
- Plus de neuf sortants de formation en emploi sur dix exercent des fonctions d'accompagnant éducatif et social.

Parmi les personnes en recherche d'emploi, sept sur dix ont travaillé depuis leur sortie de formation. [Voir plus](#)

Prérequis spécifiques : l'AFGSU 2 doit être validée avant la présentation devant le jury.

Passerelles vers d'autres certifications ou diplômes : Aucune correspondance

Formations complémentaires et équivalences : Voir le document : [Dispenses DEAES](#)

Secteurs d'activités : L'accompagnant éducatif et social est un salarié employé par des organismes publics ou privés à but lucratif ou non lucratif, oeuvrant notamment pour le maintien à domicile ou le suivi personnalisé au sein des établissements ou services médico-sociaux ou dans des établissements d'enseignements ou de formation

Types d'emplois accessibles :

- aide médico-psychologique,
- auxiliaire de vie sociale,
- auxiliaire de vie scolaire collectif

Références juridiques et réglementaires :**Interlocuteur VAE :**

- Dépôt des dossiers (Livret 1 et 2) : ASP
- Organisation des jurys : DREETS de la région de résidence

Modalités d'évaluation :

Vous serez convoqué·e à un entretien oral d'environ 45 minutes devant un jury de professionnels et de représentants du certificateur.

L'épreuve débute par une présentation libre d'environ 10 minutes au cours de laquelle vous exposez votre parcours, vos motivations et votre expérience en lien avec la certification.

Le jury vous posera ensuite des questions sur votre livret 2, vos activités professionnelles, vos références et votre compréhension du métier afin d'évaluer la maîtrise des compétences attendues.

Taux de validation totale : 100,0%,

Taux de validation partielle : 0,0%,

Taux de refus : 0,0%